

Contrôle de performances ovin viande

EN ARIÈGE

Au sein du contrôle de performances ovin viande, il existe trois formules :

La Formule Reproduction (F8)

Elle permet d'évaluer les caractères de reproduction des brebis tels que la fertilité, la prolificité, la capacité des brebis à se désaisonner, ainsi que la mortalité des agneaux.

La Formule Elevage (F1)

Elle comporte une pesée afin d'évaluer, en plus des autres critères, la valeur laitière des reproducteurs. Les GMQ (0-30) permettent de calculer le poids à âge-type à 30 jours (PAT 30). Grâce à cela, il est par exemple possible de sélectionner ses agnelles de renouvellement sur ce critère supplémentaire, afin de faire augmenter le potentiel laitier de son troupeau.

La Formule Complète (F2)

Elle comprend deux pesées. Ainsi, la croissance des agneaux est surveillée, permettant le calcul du PAT 70 et du GMQ 30-70 jours.

La rentabilité d'un élevage passe par les performances du troupeau. Grâce à ce suivi, il est possible de repérer les jeunes avec le plus fort potentiel génétique, ainsi que les brebis improductives durant plusieurs années. En réformant ces animaux non productifs et en sélectionnant le renouvellement sur des critères tels que la valeur laitière ; les charges de l'exploitation peuvent être diminuées.

11 avec des Montagnes Noires

26

éleveurs
adhérents
au contrôle
de performances

7 avec des Castillonnaises

6 avec des Tarasconnaises

1 avec des Lacaunes

1 avec des Berrichons de l'Indre

Des troupeaux de 15 à 700 brebis

Une progression concrète des troupeaux



Chez les éleveurs tarasconnais par exemple, la moyenne en terme de prolificité en oestrus naturel sur des mises bas après 19 mois est de 124% chez les éleveurs en Organisme de Sélection, contre 115% pour les autres.

Sur l'Ariège, au niveau du contrôle de performances et sur les 6 tarasconnais, la moyenne est de 126%, avec des troupeaux montant jusqu'à 134% !



Cela permet aussi de progresser sur d'autres critères, tels que la résistance à la tremblante.

L'un des éleveurs suivi est par exemple passé de **10% de ARR/ARR en 2008 à 66% en 2018, avec 95% d'ARR non VRQ contre 48% en 2008.**

Cela est permis par le fait que tous les béliers tarasconnais du centre soient doubles ARR, mais aussi parce que les éleveurs en question sélectionnent le renouvellement sur ces critères.

En effet, l'ensemble des sélections au niveau des élevages permet une évolution à l'échelle de la race. Pour pouvoir adhérer à l'OS de la race, il faut être au contrôle de performances !